

Réf: Dossier 454954

Avis de constitution

SOCIETE « MALOWN »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SAPEUR POMPIER NON  
LOIN DE L'IMMEUBLE AMIKA, Lot 1084, Ilot 84

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALOWN »

Objet : TRANSPORT, AUXILIAIRE DE TRANSPORT, LOCATION, ACHAT ET VENTE DE VEHICULE, COMMERCE GENERAL. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SAPEUR POMPIER NON  
LOIN DE L'IMMEUBLE AMIKA, Lot 1084, Ilot 84

Dirigeant(s) M ZOBO DONALD ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11627 du 19/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71322/GTCA/RC/2025 du 19/11/2025

